

L'Europe et le Royaume-Uni : quelle histoire ! ou la saga du BREXIT

Introduction

La saga du Brexit a occupé la une des journaux imprimés et télévisés, les conversations privées, les réseaux sociaux, les manifestations publiques pendant près de 7 ans ; le 31 décembre 2020 à minuit, partisans et opposants ont salué le divorce entre l'Union Européenne et le Royaume Uni ainsi que la fin, apparemment, des querelles intestines devenues insupportables chez les Britanniques. Enfin un peu de paix dans les chaumières anglaises! Les pays d'Europe ont suivi les hésitations, revirements, déclarations intempestives, les campagnes électorales, patiemment d'abord, puis avec agacement dans un contexte de rivalité et de méfiance permanent. Les négociations à Bruxelles ont été laborieuses, tantôt freinées, tantôt accélérées ; de quoi user la patience de bataillons d'experts !

Cette date du 31 décembre 2020 va-t-elle figurer sur le calendrier de nos célébrations européennes ? S'agit-il pour le RU d'une erreur historique dramatique ou au contraire d'un renouveau exaltant pour un pays qui déclare avoir enfin retrouvé sa liberté et son identité insulaire ? Reconnaissons que nous restons perplexes devant cet événement contemporain majeur ; et nous percevons depuis quelques mois une anglophobie grandissante en France et chez nos voisins européens. Et cela devient gênant.

Que dire et que retenir alors de cette réalité au-delà des idées reçues et des lieux communs, des réactions plus ou moins émotives ? Historiens, sociologues ou politicologues commentent la situation à l'envi, et si nous ne partageons leur savoir, nous pouvons essayer d'y voir clair et de comprendre le sens du Brexit, sa genèse, son évolution lente et chaotique jusqu'à l'accord conclu, et tenter d'imaginer les conséquences de cette rupture.

1 - Décisions historiques inattendues ; les Anglais ne font pas les choses comme tout le monde !

Revenons un instant au passé pour nous poser la question : est-ce la première fois que l'Angleterre au cours de son histoire surprend ses voisins européens par des décisions et des orientations inattendues sinon déroutantes ?

Quelques exemples : sans remonter au Moyen-âge et à Aliénor, au temps où les Anglais vendangeaient l'Aquitaine, ou à Jeanne d'Arc, arrêtons-nous au règne d'Henri VIII.

Henri VIII, grand roi catholique - en 1432 il écrit un ouvrage contre la doctrine de Luther qui lui vaut le titre de défenseur de la foi - *fidei defensor* - décerné par le Pape Clément VII - décide de rompre avec Rome qui refuse l'annulation de son mariage avec Catherine d'Aragon. Certes les querelles théologiques de l'époque - nous sommes au cœur de la Réforme protestante - dépassent la simple question

d'un mariage sans héritier mâle, mais le roi n'hésite pas à s'opposer à l'autorité pontificale et à provoquer un schisme au nom de la souveraineté et de l'indépendance de la nation anglaise. Henri VIII sera excommunié, ce qui représente la sanction la plus sévère dans la chrétienté.

Sous le règne d'Elizabeth I (1558-1603), l'église d'Angleterre s'affirme, s'établit ; le chef de cette église est le souverain régnant. A la fin du XVI^e siècle, on imagine aisément la consternation des princes catholiques de France, d'Espagne et du Saint Empire romain germanique devant l'arrogance (le culot !) d'Henri VIII et d'Elizabeth I.

Un siècle plus tard en 1685, après l'épisode républicain mené par Oliver Cromwell et la restauration de la monarchie Stuart (Charles II en 1660), les Anglais ne sont pas satisfaits de leur nouveau roi, James II (Jacques II Stuart, frère de Charles II), qu'ils trouvent trop catholique, c'est-à-dire trop près de Rome. Le Parlement de Londres fait appel à Guillaume d'Orange, prince hollandais protestant, qui à la tête d'une armée importante défait le roi Jacques II ; ce dernier est chassé et remplacé par Guillaume d'Orange. Jacques II se réfugie en France où il est accueilli par Louis XIV ; il est logé avec sa cour au château de Saint-Germain-en-Laye ; le roi Louis XIV cherchera par des campagnes militaires, mais en vain, à le rétablir sur le trône d'Angleterre dans sa légitimité. L'Angleterre fait accepter par le nouveau roi les *Bills of Rights* - *Déclaration des droits* - qui définissent un nouveau régime politique : une monarchie dans laquelle les droits du parlement face à la couronne sont clairement affirmés ; c'est la célèbre *Glorious Revolution* de 1688-1689 annonçant une conception différente du pouvoir qui met le pays - le peuple - à l'abri de l'arbitraire royal et de toute forme d'absolutisme. Les historiens s'accordent pour saluer cette date comme point de départ du grand siècle des Lumières. Quelques années plus tôt, en 1676, le parlement avait adopté le célèbre *Habeas corpus Act*, loi qui empêchait toute détention arbitraire, toute condamnation sans jugement. Décidément les Anglais ne font pas les choses comme tout le monde. Un siècle avant la France, l'Angleterre met fin à la monarchie de droit divin et instaure pour la première fois en Europe une monarchie parlementaire.

Montesquieu lors de son long séjour en Angleterre observe la vie politique de ce pays ; il va considérer que son régime institutionnel est un modèle démocratique moderne et que les citoyens jouissent d'une plus grande liberté qu'ailleurs ; probablement parce que la constitution anglaise respecte la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

(*L'esprit des lois*, 1748).

Voltaire, au cours de son exil en Angleterre est très admiratif de l'esprit d'entreprise et du sens du commerce des Anglais. Il se demande avec amusement qui est le plus utile à l'état : « un seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, et qui se donne des airs de grandeur, ou un négociant qui enrichit son pays, donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire, et contribue au bonheur du monde ». Le petit marquis oisif est français, le négociant actif est anglais. (*Lettres philosophiques* - Lettre 10 - 1734).

On pourrait multiplier les exemples de décisions unilatérales et autoritaires de la part des Anglais qui n'ont cessé de mettre dans l'embarras les puissances

européennes comme l'Espagne et la France et bien entendu la Papauté. La domination des mers par une marine royale puissante et très opérationnelle a permis à l'Angleterre de triompher d'alliances solides au XVIIIe et au XIXe siècles, par exemple au moment de la Guerre d'indépendance des colonies américaines ou des guerres napoléoniennes.

Au XIXe siècle, le développement de l'Empire (qui deviendra le Commonwealth en 1931) grâce à des liens économiques et politiques forts, le couronnement de la Reine Victoria Impératrice des Indes, l'exposition universelle de 1851 à Londres où l'Angleterre s'affirme comme « *the workshop of the world* », l'atelier du monde, l'esprit insulaire célébré, tout cela ne plaît guère aux pays du vieux continent. Malgré des tentatives de conciliation, comme par exemple *l'Entente cordiale*, signée en 1904 entre la France et l'Angleterre, les antagonismes et notamment les différends coloniaux subsistent. L'Angleterre semble mériter son surnom de perfide Albion, tant elle est connue pour ses manœuvres diplomatiques ambiguës et ses promesses non tenues. A ces accusations de perfidie la Grande-Bretagne répond qu'elle est simplement pragmatique, ce qui lui permet de s'adapter à toutes les situations...

A l'inverse de cette perfidie on peut évoquer, pour clore cette série ouverte d'exemples des surprises que nous réserve ce pays, deux phrases historiques de Winston Churchill. Par la première il salue le courage des aviateurs de la *Royal Air Force* qui ont tenu bon devant le déferlement des avions de la Luftwaffe en 1940 pendant la bataille d'Angleterre et qui par leur résistance farouche ont sans doute changé le cours de la guerre en Europe :

Never in the field of human conflict was so much owed by so many to so few

Jamais dans le domaine de la guerre tant d'hommes n'avaient eu une telle dette à l'égard d'un si petit nombre d'individus

La seconde phrase est prononcée lorsque Winston Churchill en 1946 lance l'idée de la création des États-Unis d'Europe destinée à rassembler les états continentaux d'Europe, sans la Grande Bretagne évidemment, attachée au Commonwealth :

If Britain must choose between Europe and the open sea, she must always choose the open sea.

Chaque fois qu'il nous faudra choisir entre l'Europe et le grand large, nous choisirons le grand large.

Et voilà que le Royaume-Uni prend le large le 1^{er} janvier 2021 comme si cette déclaration était toujours d'actualité.

2 - Le Royaume Uni rejoint l'Union européenne, puis prend le large (1973-2020)

De l'adhésion à la rupture...

Le terme de Royaume-Uni apparaît au début du XVIII^e siècle lorsque les royaumes d'Angleterre et d'Ecosse sont réunis. Le Pays de Galles avait rejoint l'Angleterre dès 1542. Par l'Acte d'union de 1707 avec l'Ecosse, est créé le Royaume Uni de Grande Bretagne (Angleterre, Ecosse, Galles). En 1922, à la suite de l'indépendance de la République d'Irlande, la région du nord-est de l'Irlande (Ulster) reste anglaise et rejoint le Royaume-Uni sous le nom d'Irlande du nord. Ces quatre nations constituent *The United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland - UK*. Le terme de Royaume-Uni - RU - est courant mais on lui préfère souvent Grande-Bretagne - GB - (cf. GB des plaques minéralogiques) ou même simplement Angleterre désignant la partie pour le tout.

Une rapide chronologie va nous remettre en mémoire le cheminement de 47 années d'échanges privilégiés entre l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni (RU).

Dès les premières alliances fondatrices de l'Europe, la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) en 1952, la CED (Communauté européenne de défense) en 1954, puis la création de la CEE (Communauté économique européenne) en 1957 par le Traité de Rome qui regroupe six pays (France, Allemagne, Belgique, Italie, Luxembourg, Pays-Bas), le RU, pourtant invité aux discussions, ne montre pas d'intérêt pour ces unions qui souhaitent mettre en place une politique commune dans des domaines sensibles comme les finances, l'énergie, les transports grâce à des programmes ambitieux.

Bien au contraire, le RU va participer à la création de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange), qui permet de signer des accords de libre-échange entre pays non membres de la CEE (RU, Lichtenstein, Norvège, Suisse) en 1960. Etait-ce une manœuvre pour fragiliser l'Europe unie naissante ? On peut le penser.

Cependant de grosses difficultés économiques, et aussi les premiers succès de la CEE, vont pousser les premiers ministres du RU à faire une demande d'adhésion en 1961 (Harold Macmillan - conservateur) puis en 1963 (Harold Wilson - travailliste) ; de Gaulle mettra son veto à ces deux demandes, principalement car il voit la GB comme le cheval de Troie des USA en Europe.

La GB rejoint finalement l'Europe en 1973 et dès 1974, il est symptomatique de le remarquer, demande à renégocier à la baisse sa participation financière au budget général. Margaret Thatcher - conservateur - obtient un rabais en 1979 ; c'est à cette occasion qu'elle prononce la phrase historique : *I want my money back*. Elle n'était pas d'accord avec la redistribution du budget entre les pays, répartition qui favorisait surtout la PAC.

En 1985, le RU ne signe pas la convention de Schengen (libre circulation des personnes en UE) car entend conserver le contrôle des passeports à l'entrée du pays et en 1990 Margaret Thatcher refuse catégoriquement l'idée de la création d'une monnaie unique.

Le Parlement anglais ratifie de justesse le Traité fondateur de l'UE de Maastricht en 1993 (John Major-conservateur) ; c'est à cette époque que l'on parle de plus en plus d'euroseptiques et que naît un parti indépendantiste qui deviendra dans les années 2010 l'UKIP (*United Kingdom Independence Party* - Nigel Farage) ; il obtient

12 députés au Parlement européen dès 2004 et 24 en 2014 et fait entendre ses opinions anti-européennes, racistes, islamophobes et nationalistes.

Tony Blair (1997-2007), travailliste, est cependant plus européen et il encourage la liberté d'accès au monde du travail britannique de la main d'œuvre venue de l'est à partir de 2004 (Pologne, Hongrie, République Tchèque, Slovaquie, Pays Baltes).

Et c'est en 2013 que David Cameron, conservateur, fait une promesse de campagne électorale : l'organisation d'un referendum sur l'appartenance à l'UE du RU. Il est persuadé que ce geste politique va confirmer sa place de premier ministre et de chef de son parti. Mauvais pari et mauvaise pioche ; le 23 juin 2016, le non l'emporte : 51,9% en faveur du Brexit (*Leave/Quitte*) contre 48,1% en faveur de l'UE (*Remain/Reste*).

Stupéfaction ! La campagne a été chaotique, parsemée d'incidents graves comme l'assassinat d'une députée pro UE ; l'hystérie des journaux populaires anti-européens est insupportable, et les mensonges publicitaires d'un certain Boris Johnson, maire de Londres, sont grossiers lorsqu'il affiche sur son bus de campagne à impérial le coût hebdomadaire de l'UE pour le RU : £ 350 M. Argent à mettre dans le système de santé du RU (*National Health Service*) et non dans l'Europe, annonçait-il; un argument faussé mais de poids auprès des électeurs qui se laissent manipuler!

La participation des électeurs est tout à fait correcte et se situe à 72%. Le peuple a parlé ; malgré des appels renouvelés pour refaire un referendum, aucun ministre ne cédera à cette pression. La décision du peuple sera respectée.

La suite nous la connaissons mieux : Theresa May, premier ministre conservateur qui succède à David Cameron, ne cesse de déclarer « *Brexit is Brexit* » (= la procédure de divorce est lancée) et de négocier un accord avec Bruxelles, trois fois rejeté par la Chambre des Communes ; la faible majorité du parti conservateur en est la cause; nouvelles élections en décembre 2019, victoire de Boris Johnson avec enfin une confortable majorité et un slogan : *Get Brexit done !* qu'on en finisse ! ce Brexit commence à nous fatiguer ! Et c'est le sentiment de tous partisans comme opposants au Brexit après tant de tergiversations, reports, attermolements, délais supplémentaires...
Reprise donc des discussions.

3 - Le bras de fer des négociations ; deal or no deal ? accord ou pas d'accord ?

Dans ce long bras de fer entre Londres et Bruxelles, et surtout entre Boris Johnson et Michel Barnier assistés de dizaines de conseillers, et sous la surveillance d'Ursula von Leyen, Présidente de la Commission européenne, le mot qui revient avec insistance est celui de souveraineté, de reconquête de souveraineté (un slogan, un mot sacré, presque magique ?). Ce désir d'indépendance nationale et de retour à une liberté volée par l'Europe a été martelé, répété comme si Bruxelles et ses règlements étouffaient la GB et l'empêchaient de vivre sa vie de nation libre. *We will make Britain great again !* Les méthodes de travail de la Commission ne sont cependant pas celles du Soviet Suprême, comme cela a été dit par un journaliste. Mais Londres n'a jamais supporté la bureaucratie européenne et n'a eu de cesse de

dénoncer ses contraintes, sa paperasserie, sa technocratie insidieuse, ses normes et ses lenteurs. Idée d'ailleurs partagée par beaucoup de pays européens qui souhaitent un fonctionnement plus léger de l'institution européenne.

L'accusation des Anglais prend la forme d'une dénonciation d'ingérence, d'agressivité à l'égard des Européens. Et ce n'est pas nouveau ; dès leur entrée dans l'Europe les Anglais ont manifesté leur refus de toutes les idées qui touchent au fédéralisme, à la supranationalité et donc à l'Europe des nations ; ils sont réfractaires à toute forme d'intégration et rejettent la mise en place de politiques communes dans des domaines sacro-saints comme la fiscalité, la défense, la monnaie, les marchés financiers, les orientations industrielles, et même les problèmes sociaux et d'emploi. Un bon exemple souvent cité est celui du salaire minimum garanti, mesure sociale très tardivement adoptée outre-Manche (GB en 1999 - France 1950). Et nous avons vu récemment les positions arrêtées de Londres sur les problèmes liés à l'immigration et au droit d'asile et son non alignement sur les positions de Bruxelles.

L'Europe a cherché avec difficulté à gérer la grave crise des migrants en rapprochant des points de vue et des actions individuelles afin d'adopter une attitude commune pour les 28 (notamment avec des aides financières importantes pour les pays en première ligne) ; les Anglais ont refusé de participer à ces dialogues constructifs en se déclarant seuls responsables du contrôle de l'entrée clandestine des migrants chez eux, appliquant le principe d'insularité dans leur île entourée d'eau de toutes parts...

L'attitude de la GB étonne car elle ne semble pas comprendre que l'Europe travaille à harmoniser des politiques et non à les uniformiser ; ce n'est pas une querelle de mots. L'Europe respecte la diversité des nations qui la composent. Sa devise est : Unie dans la diversité/ *In varietate concordia*. La recherche d'harmonie demande de la patience et surtout de l'attention aux autres, le sens du partage. La GB veut jouer un jeu solitaire en face de l'Europe qui joue un jeu solidaire, selon la formule de Michel Barnier.

Londres a entretenu un immense contentieux avec Bruxelles au point que ses résistances et critiques souvent sévères ont retardé les progrès que l'Europe souhaitait accomplir dans de nombreux domaines ; beaucoup d'Européens ont souhaité se débarrasser de ce poids lourd à la traîne qui ne cessait de demander des régimes spéciaux et des rabais financiers, des régimes d'exception. La priorité de la GB a toujours été l'immense zone de libre échange que représentent les 28 pays et une population de 500 M d'habitants ; elle a toujours demandé moins d'état, moins d'intervention ; ce qui allait à l'encontre de la volonté politique de l'Europe. Exemple révélateur à noter : jamais la GB ne s'est intéressée à la notion de citoyenneté européenne qui invite justement le citoyen européen à se rapprocher de ses voisins, lointains ou transfrontaliers, de l'Union européenne.

Il n'était donc pas facile de se mettre autour d'une table pour négocier une sortie honorable.

D'une part, les Britanniques étaient divisés à l'intérieur de leurs propres partis, conservateur et travailliste, ne sachant quel type d'accord serait finalement voté (*hard Brexit*, *soft Brexit*), et imaginant même un *no deal*, c'est-à-dire une manière brutale et peu élégante de claquer la porte ; d'autre part, la Commission à

Bruxelles, forte de l'appui unanime des 27, était en mesure de définir un cadre et une méthode de travail opérante. Il a souvent été dit que Londres n'était pas prêt, au contraire de Bruxelles qui avait anticipé les discussions (certains pays de l'UE se sont vu offrir des accords particuliers/bilatéraux par Londres qui ainsi cherchait à diviser ses interlocuteurs, mais les 27 sont restés d'un seul bloc).

A la veille de Noël 2019, *in extremis* (comme toujours en Europe !), avant la date couperet du 31 décembre, un accord est trouvé.

4 - Accord du Brexit; The Christmas eve agreement! Brexmas !

Dramatique erreur historique, énorme farce, colossale perte de temps, cauchemar ?

Nouveau départ pour un pays qui a retrouvé sa souveraineté nationale et sa liberté d'action ? Un fort goût de malentendu semble dominer...

L'accord de plus de 1000 pages est sans doute un modèle de bureaucratie encouragé, ô paradoxe, par les Anglais. Boris Johnson l'a présenté aux Communes comme une victoire ; gagnant ! pouvait-il dire autre chose ? Michel Barnier, lui, parle d'accord perdant/perdant !

Quelles sont les grandes lignes de cet accord du Brexit, arraché enfin le 24 décembre permettant ainsi un vote d'adoption par les Communes avant la date ultime fixée au 31 décembre 2020 ?

Les 5 points suivants sont à retenir :

1. Le 1^{er} janvier 2021 le RU quitte le marché unique et l'union douanière de l'Union et se retire de toutes les politiques et de tous les accords internationaux de l'UE.

C'est la fin de la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux, entre l'UE et le RU. On largue les amarres ! La législation européenne ne s'applique plus au Royaume Uni.

L'UE et le RU constituent deux marchés distincts, deux espaces juridiques et réglementaires distincts. Chacun chez soi ! on divorce !

2. Mais la séparation n'est pas totale : l'UE et le RU signent un accord de commerce et de coopération. Les échanges commerciaux/marchandises, export/import s'effectueront sans taxes et sans quotas entre UE et RU pour les produits européens et britanniques. En clair cela signifie que l'UE ouvre son immense marché de 450 millions de consommateurs au RU. L'enjeu économique est de taille car il représente près de 1000 milliards d'échanges commerciaux annuels.

3. Bruxelles prévoit bien entendu des garde-fous afin de contrôler ces échanges commerciaux, et surtout pour éviter l'installation d'une économie dérégulée à sa porte.

C'est le principe de concurrence équitable. *Level playing field ! fair play !* (Image sportive qui invite à un jeu correct sur un terrain de rugby/foot horizontal ! British humour ?) Les transporteurs de marchandises seront soumis à des formalités administratives (documents informatiques préétablis, plutôt que longues files de camions !). Il faut faire des déclarations d'importation et d'exportation préalables ; il y a des règlements à respecter dans le domaine du droit du travail, de la fiscalité ; des vérifications en douane sont possibles mais pas systématiques. En cas de manquement ou d'abus, des sanctions pourront être prises, des droits de douane pourront être fixés (surveillance des risques de dumping, aides déguisées de l'État, ententes illicites, etc.).

4. Immigration contrôlée ; les mêmes règles s'appliquent à tout étranger désirant s'installer en GB ; les Européens ne bénéficient d'aucun traitement particulier. Le système d'immigration prévoit dès septembre 2021 des conditions strictes pour obtenir un visa de travail (emploi rémunéré, qualification, niveau d'anglais, etc...)
5. Une période de transition est prévue jusqu'à fin 2021 afin de finaliser tous les aspects de l'accord dans tous les domaines (par ex. transports, énergie, pêche, etc.) ; des organismes paritaires de gestion des différends /organes de conciliation sont installés. Le temps de transition peut être prolongé au-delà d'une année. On perçoit déjà des tensions UE/RU au sujet des contrôles douaniers en Irlande du nord.

Deux points ont fait la une des journaux au RU comme en UE : la pêche et l'Irlande du nord.

Le problème de la pêche a été surmédiatisé et présenté comme un enjeu de vie ou de mort ; or la pêche en GB ne représente que 0,02 % du PIB, un très faible poids économique ; mais il fallait préserver les intérêts des marins bretons, hollandais, irlandais et danois qui pêchent dans les eaux territoriales très poissonneuses de la GB. Un marin pêcheur, ça se respecte ; les eaux territoriales aussi et la Royal Navy est là pour le faire savoir ! Cette affaire de pêche pour les Britanniques était le symbole de leur souveraineté retrouvée ; ne navigue pas qui veut dans les eaux territoriales anglaises. Pour les Européens c'était une question sociale et de politique d'emploi ; pour les Anglais c'était une affaire d'honneur. Un accord s'imposait avant d'envoyer la flotte de sa Majesté. Et puis il fallait aussi préserver les marins pêcheurs anglais qui vendent 75% du produit de leur pêche aux Européens ! L'accord conclu est valable pour 5 ans. A suivre ! On va reparler de quotas de pêche ! Et il faudra certainement du temps avant que Londres et les pêcheurs européens s'entendent sur les licences d'accès aux eaux britanniques ; on

peut craindre des mouvements de colère dans certains ports de l'Atlantique et de la mer du Nord.

Cet exemple est d'autant plus révélateur de l'ambiance des négociations que cette fixation des esprits sur la pêche a caché, par exemple, une réalité plus importante et plus grave : aucun accord n'a été trouvé à ce jour sur le rôle futur et la position de la City, capitale financière européenne (+ 7% du PIB du RU). Une précision cependant : les banques anglaises perdent leur passeport européen qui leur permet de vendre leurs produits bancaires en Europe ; ces banques doivent ouvrir des succursales à Paris, à Frankfurt, Amsterdam, Luxembourg si elles veulent continuer à travailler sur le continent. Ce qui se passe à l'heure actuelle.

Beaucoup plus délicate à tous les niveaux est la solution adoptée pour l'Irlande du nord.

Ce morceau d'Angleterre voisin de la République d'Irlande a connu 30 années de conflits violents à la fin du siècle dernier, dus comme nous le savons à des rivalités économiques, politiques et religieuses. La frontière en particulier entre ces deux parties de l'île était le lieu d'actes terroristes entre les différentes communautés. C'est en 1998 qu'un accord - dit Accord du Vendredi saint - a été trouvé entre le DUP (*Democratic Unionist Party* - les Loyalistes fidèles à la GB) et les *Republicans* (proches de Dublin et partisans d'une réunification de l'île). En supprimant toute frontière, l'Europe *de facto* rapprochait les deux pays, la République de Dublin et l'Ulster de Belfast, grâce à des échanges facilités pour les personnes et les marchandises (augmentation des emplois transfrontaliers, absence de taxes) et jouait ainsi un rôle positif dans l'évolution des pratiques et des esprits.

Il n'était pas possible de détruire tout cet acquis en recréant une frontière physique entre les deux pays, entre la République d'Irlande européenne et l'Irlande du nord membre du RU.

Il a donc été décidé d'appliquer un protocole hybride afin de maintenir la situation acquise en l'état et de laisser circuler librement, les personnes et les biens. Situation originale : l'Irlande du nord a un pied économique dans l'Europe grâce à son voisin la République d'Irlande, et un pied politico-économique dans le RU puisqu'elle fait toujours partie de cette unité des quatre nations (RU). L'Irlande du nord appartient à deux espaces douaniers, européen et britannique. Le protocole a prévu la possibilité de contrôler certains échanges de marchandises pour éviter des abus ; Londres a annoncé que des contrôles douaniers pourraient avoir lieu en mer d'Irlande. Tout cela demeure assez flou et crée déjà des tensions.

Il reste encore beaucoup à faire en termes d'adaptation et de nouvelles régulations exigées par la mise en place d'un nouveau partenariat économique et social. Et il faudra aussi aborder la question de la défense, du terrorisme et de la criminalité. On n'a pas fini d'entendre parler du Brexit qui va s'installer dans la durée sinon dans la permanence puisque l'on parle de... *Brexiternity* !

Enfin deux informations dans le domaine académique : une mauvaise et une bonne nouvelle. La mauvaise nouvelle : le RU se dégage du programme Erasmus+ sous prétexte de son coût élevé. C'est une grande tristesse que de biffer ainsi un des programmes phares de l'UE, une réussite évidente qui fait l'unanimité de tous les pays participants (33) depuis sa création en 1987. Encourager et faciliter la

mobilité des lycéens et étudiants au cours de leur formation, qu'elle soit professionnelle ou universitaire, est un extraordinaire atout pour la jeunesse d'Europe. Se désintéresser d'une telle entreprise éducative ressemble à de l'inconscience ; les universitaires anglais sont consternés et considèrent que cette décision est une bombe ! On ne sait rien du programme britannique proposé en remplacement, dénommé Alan Turing, sinon que l'inscription dans les universités anglaises sera payante pour tous les étrangers, y compris les Européens (+ de £ 20000 /an !).

La GB a toujours affiché avec parfois une certaine insolence sa supériorité en matière d'éducation ; elle possède, dit-elle, les meilleures universités du monde, attractives par leurs formations et diplômes prestigieux. On y parle la langue du monde (anglais) ; ce qui renforce un sentiment de souveraineté... Qui doit faire l'effort d'apprendre la langue des autres ? Jamais les anglais bien entendu qui restent monolingues... On ne peut s'empêcher cependant de souligner le paradoxe linguistique né du Brexit : l'anglais n'est la langue officielle d'aucun pays de l'Europe des 27 (Irlande= le gaélique ; Malte= le maltais). L'Europe va-t-elle retrouver un plurilinguisme stimulant ou rester attachée à la langue mondiale dominante de la globalisation ?

La bonne nouvelle, c'est que les organismes de recherche scientifique anglais pourront toujours participer aux programmes de recherche lancés par l'Europe ; en particulier le programme cadre Horizon Europe (PCRD), sous réserve d'une contribution financière.

Les chercheurs anglais ont toute leur place dans ces équipes européennes. Outre leur savoir scientifique reconnu mondialement, ils ont toujours fait preuve d'un grand professionnalisme pour monter des dossiers et remporter des appels d'offre lancés par Bruxelles, à l'occasion de la mise en place de programmes de recherche scientifique.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? On entend des soupirs de soulagement ou d'amertume pour accompagner la signature de l'accord Brexit. On entend aussi de la part des conservateurs des cris de victoire et de satisfaction.

Quelques exemples de déclarations ou de titres de journaux :

Boris Johnson: *It is the rebirth of Britain as an independent country
This is the moment when the dawn breaks
EU wants us out!
UK is the best friend and ally the EU could have
This is a fantastic moment...we will become the global champion
of global free-trade*

Daily Express: *Our future, our Britain, our destiny*

Citation utilisée dans la presse et tirée d'une tragédie historique de Shakespeare, évoquant la grandeur de la nation anglaise :

*Richard II, This happy breed of men, this little world,
Act 2, 1, 45 This precious stone set in the silver sea,
Which serves it in the office of a wall,*

*Or as a moat defensive to a house
Against the envy of less happier lands;
This blessed plot, this earth, this realm, this England...*

(Cette nation bienheureuse, ce petit univers/ Ce joyau enchassé dans la mer d'argent/ Qui fait pour lui office de rempart/ Ou de douves gardant une demeure /Contre l'envie de peuples moins heureux ;/ Ce sol béni, cette terre, ce royaume, cette Angleterre))

Cet enthousiasme politique, patriotique, grandiloquent et aussi franchement démagogique ne surprend pas. Mais la lecture des commentaires des anti Brexit ne nous surprend pas non plus : ils considèrent Boris Johnson comme un joueur de poker menteur (*bluff*), un clown, un clone de Donald Trump (*British Trump*) qui va avoir de graves problèmes avec ses électeurs car ce *Brexit deal* est une calamité. Les idées qui circulent sur le sujet ne sont pas réconfortantes.

5 - Et maintenant, le post Brexit ? un air de crise et de turbulences

Le Brexit met en évidence le fait que le RU connaît aujourd'hui une crise, plus précisément une triple crise :

une crise de générations
une crise des partis politiques
une crise d'unité nationale

Tout en se méfiant des généralisations et catégorisations hâtives, il semblerait que la jeune génération se distingue davantage aujourd'hui de la génération plus âgée ; les jeunes - des étudiants aux jeunes cadres adultes - sont entrepreneurs, cosmopolites, voyageurs, mobiles, créateurs de start-ups et d'entreprises innovantes; ils sont urbains et dynamiques ; pro-européens, ils favorisent l'ouverture et sont peu portés sur la tradition (la monarchie est un folklore !, cf. la série TV *The Crown*) ; ils aiment boire de la bière et du vin dans les pubs !

La génération plus âgée est un peu désenchantée , elle a vu disparaître les bastions industriels qui faisaient sa fierté (charbon, métallurgie, construction navale et automobile), elle est nostalgique de l'Empire, d'un passé glorieux, quand la GB dominait les mers du globe (tout cela est un peu démodé), elle est blessée dans son orgueil de grand peuple qui doit s'effacer devant de plus puissants, elle est facilement xénophobe (la majorité des plus de 50 ans ont ouvertement désapprouvé l'arrivée massive de travailleurs en provenance de l'Europe de l'Est) ; enfin les mesures d'austérité après la crise financière de 2008 ont rendu méfiante et peureuse (plus pauvre !) cette partie de la population et ont favorisé un esprit de repli national rassurant. Ces frustrations ont donné naissance à des réactions populistes et racistes certainement exploitées par le gouvernement de Londres heureux de se tirer d'affaire en accusant au passage Bruxelles et ses règlements de tous les maux. Ces problèmes de société ont été réveillés par le Brexit. Cependant n'oublions pas que cette génération des plus de 50 ans respecte la monarchie et voit dans la Reine Elizabeth II le symbole de l'unité à laquelle elle croit toujours.

On pourrait ajouter une autre distinction non pas de générations mais de position sociale :

les villes et les populations du centre et du nord de l'Angleterre sont en majorité europhobes alors que les intellectuels, étudiants et universitaires, et les villes du sud sont europhiles.

Il semble donc exister en GB deux populations distinctes ; à cela s'ajoute le problème que les jeunes n'ont pas beaucoup participé au referendum, persuadés par des sondages et des bruits de couloir que le RU allait rester dans l'Europe. Ces deux générations se sont violemment affrontées dans des disputes familiales ou sur les lieux de travail, les uns se heurtant à l'incompréhension des autres ; ce Brexit a été source de rancœur et de découragement.

Middle England- Le Cœur de l'Angleterre, 2019, roman de Jonathan Coe, met en scène cette guerre des cultures et les affrontements politiques parfois violents entre personnes d'avis opposés. Le dernier roman d'espionnage de John Le Carré, *Agent running in the field, Retour de service*, Le Seuil 2020, se déroule dans un contexte de Brexit ; l'auteur ne cache ni son exaspération ni son ironie devant tant de gâchis politique et économique provoqué par le rejet de l'Europe.

La crise des partis politiques est aussi inquiétante. Les partis conservateur et travailliste conservent leur assise historique ; aucun autre parti ne peut inquiéter ces institutions, même pas le parti *Liberal Democrats* ou le *Scottish national party* (SNP) qui ne comptent que quelques sièges aux Communes. Il n'y a pas de parti extrémiste à droite ou à gauche. Les partis traditionnels sont divisés en leur sein sinon déchirés sur la question européenne, recherchant des compromis impossibles notamment sur la tenue d'un 2^{ème} referendum.

Le succès important de Boris Johnson aux élections de décembre 2019 (364 sièges conservateurs et 203 travaillistes) a surpris les observateurs ; beaucoup pensent que ce succès est dû au programme... travailliste de Jeremy Corbyn, présenté au cours d'une campagne molle et considéré comme trop social, trop socialiste, ne correspondant en rien à la réalité de la Grande Bretagne. De son côté BoJo (Boris Johnson) a fait de magnifiques promesses électorales : moins d'impôts, moins d'immigration, de gros investissements dans les régions du nord et du centre de l'Angleterre malmenées par la fin des grandes industries (thatchérisme), et suprême promesse : mener à son terme le Brexit. Il a donc gagné.

Mais les turbulences sont toujours d'actualité. Le leader du parti travailliste, Jeremy Corbyn, vient de démissionner ; son successeur, Kier Starmer, veut regagner l'électorat perdu ; la GB n'a pas de gouvernement travailliste depuis Tony Blair et Gordon Brown (2010). Les fractures sont réelles à l'intérieur des partis, les arguties fleurissent et les dérives populistes inquiètent. On parle d'un Parlement qui n'a plus de crédibilité à un moment où il va falloir réconcilier les anglais avec eux-mêmes et avec leur pays.

Troisième et dernier aspect de la crise : l'ombre du Royaume désuni !

La tentation de la sécession est-elle réelle ? L'accord menace-t-il l'unité du royaume ?

L'Ecosse qui reste très europhile a voté *Remain* (55%) et la signature du Brexit a entraîné une poussée d'indépendantisme ; elle demande la tenue d'un nouveau

referendum pour retrouver son autonomie (lors du 1^{er} referendum sur l'indépendance de l'Ecosse en 2014, le non l'a emporté - 55%). Son vaillant premier ministre, Nicola Sturgeon, clame que son pays veut rester européen et qu'il adhère à toutes les valeurs de l'Europe. Les élections législatives (mai 2021) des députés au Parlement écossais (Holyrood) prennent une importance cruciale car le parti indépendantiste écossais pourrait obtenir la majorité des sièges...

Le Pays de Galles a quelques velléités indépendantistes qui n'iront pas jusqu'à la rupture, pensent les observateurs.

Le cas de l'Irlande du nord est très différent ; la possible réunification de l'île n'est pas une nouveauté. Comme nous l'avons déjà précisé, la libre circulation des biens et des personnes entre les deux parties de l'île sans frontières, car toutes deux membres de l'Europe, a apaisé sensiblement les tensions politiques et économiques intercommunautaires. Le maintien de ce statut dans le cadre du Brexit entraîne un début de réunification économique et va favoriser dialogue et paix, même s'il reste de bouillants extrémistes comme les Orangistes/Unionistes (protestants fidèles au RU). Certains *Unionists* se sentent trahis par Londres et trouvent que le nouvel accord fait la part trop belle à la République d'Irlande ; des manifestations sont organisées et pourraient entraîner de nouvelles violences. Les politiques appellent au calme et au dialogue. Et personne n'oublie que l'Irlande du nord a voté 56% *Remain*. Il faut aussi noter un détail qui renforce le régime particulier de l'Irlande du nord : cette partie du RU conserve sa participation au programme Erasmus +.

En 2022, la République d'Irlande, capitale Dublin, fêtera le 100^{ème} anniversaire de son indépendance et de sa création en 1922 !

Boris Johnson ne souhaite pas d'éclatement du RU et donc de véritable crise constitutionnelle ; il fait la sourde oreille et probablement mise sur le fait que chacune de ces trois nations possède un parlement ou une assemblée depuis 1998 (Edinburgh, Cardiff, Belfast), qui certes n'a pas de pouvoir législatif au niveau national mais a le droit de légiférer dans des domaines clés comme l'éducation, la santé, la politique sociale, les transports. C'est l'aboutissement d'une politique dite de dévolution/décentralisation des années 1990 qui donne à ces nations constitutives du RU la possibilité d'affirmer leur identité et leurs particularismes et limite ainsi les tendances séparatistes.

Boris Johnson est persuadé qu'il existe encore un destin commun à ces quatre nations du RU.

Mais l'hypothèse du Royaume qui pourrait se désunir est à envisager sérieusement...

Envoi : pour inventer l'avenir et gérer l'incertitude

Quelques remarques, non pas pour conclure, mais plutôt pour ouvrir en direction de l'avenir qui assurément reste à inventer. Sur ce chapitre les europhiles ont plus d'idées que les europhobes...et ils osent dire que la nation doit s'attendre à un désastre. En tout cas ils nous aident à poser les bonnes questions.

Nous entrons avec le Brexit dans une ère de gestion d'une relation nouvelle. L'installation du nouveau régime entre UE et RU va être long et progressif ; mise en place d'organes de surveillance, règlement des différends, rodage des nouvelles pratiques d'échange, etc. La période de transition sera longue. Il va y avoir des surprises attendues comme l'augmentation des prix à la consommation (estimée entre 5 et 10%). On peut imaginer que beaucoup d'Anglais vont « atterrir » et prendre conscience des mensonges et manipulations du gouvernement. Le coût du Brexit va apparaître dans sa réalité. Un divorce coûte toujours cher.

Le RU va s'apercevoir que tous ses problèmes internes et ses priorités demeurent (immigration, urgence climatique, chômage, retraites, modèle social et système de santé, budget et dette, énergie, etc.) et il ne pourra plus accuser l'Europe de les empêcher de les résoudre. Le pays est souverain pour régler ses problèmes !

La gestion de la crise sanitaire qui a particulièrement frappé le pays va demander beaucoup d'attention, même si les Anglais se vantent à juste titre d'avoir fait mieux que l'Europe continentale dans leur campagne de vaccination. Mais les livraisons de vaccins, leur lieu de fabrication, leur répartition, leur exportation depuis l'Europe posent problème et créent des tensions entre Londres et Bruxelles. La pandémie du coronavirus ajoute de l'incertitude à l'incertitude comme partout dans le monde.

Le devenir économique, le retour à un rythme normal de production, la réorganisation du monde post-covid, le soutien à l'industrie, la chute du PIB et de la croissance, le réinvestissement, sont des questions que le RU gèrera seul, sans l'appui de l'Europe. Pays maintenant souverain certes, mais comme le souligne Mario Draghi, ancien directeur de BCE et nouveau président du Conseil des ministres en Italie (13 février 2021) : « Il n'y a pas de souveraineté dans la solitude ».

A quoi va ressembler le plan de relance britannique ? Qui va vouloir investir à nouveau en GB ? Est-il bon d'être indépendant dans un monde interdépendant ? Le RU va-t-il relancer des accords privilégiés avec le Commonwealth ? Va-t-il rejoindre, comme annoncé par Boris Johnson, l'union des pays du Pacifique qui cherchent à contrebalancer la domination chinoise dans cette région du monde en contribuant à la naissance d'un nouveau bloc économique ? Le RU poussera-t-il la dérégulation jusqu'à créer aux portes de l'Europe des zones franches attractives, un Singapour sur Tamise, ou la City deviendra-t-elle un paradis fiscal digne des îles de la Caraïbe ? Dans moins de 10 ans le RU sera de retour dans l'Europe, déclarent plusieurs économistes ! ...

Le jeu économique nouveau que prévoit Boris Johnson qui est celui du libre-échange total et mondial (*global Britain in a global world*) se heurtera sans aucun doute aux blocs que représentent les USA, l'Europe et la Chine qui se fait de plus en plus envahissante ; il fera face à une Europe plus forte qui a montré son unité, qui a su négocier sans se laisser intimider (saluons le rôle clef de Michel Barnier), une Europe qui veut aller plus loin; un euro plus solide car maintenant 19 des 27

pays de la zone euro représentent 86% du PIB Européen et la BCE a pris de l'autorité.

L'avenir est-il fermé ou prometteur pour le Royaume encore uni ? L'Europe va-t-elle évoluer différemment sans ce partenaire gênant qui a freiné les avancées souhaitées ; sera-t-elle plus innovante, plus convaincante, plus à l'aise pour gérer les crises qu'elle doit affronter ? Ces crises sont de taille et elles ont un nom : élargissement, 2004 ; constitution, 2005 ; monétaire, 2008 ; migrants, 2015 ; sanitaire, 2020.

Soyons positifs et évitons d'imaginer des scénarios impossibles ! L'Angleterre n'a pas cessé de nous étonner au cours de son histoire comme il a été rappelé ; pourquoi ne nous étonnerait-elle pas à nouveau ?

Le RU quitte l'UE mais pas l'Europe ; l'Europe a été ferme dans les discussions mais n'est pas fermée. L'envie d'Europe n'est pas morte en Angleterre. Le RU reste un poids lourd ; le 1^{er} janvier 2021, ni la livre sterling ni la bourse de Londres ne se sont effondrées comme annoncé sur un air d'apocalypse ; c'est la 5^e puissance économique du monde ; membre du G7, du G20, de l'OTAN, de l'OMS, membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU ; la prochaine COP 26 sur le climat aura lieu en novembre 2021 à Glasgow. Ce pays est capable dans son intérêt de construire un partenariat nouveau et positif avec l'UE.

Le vote serré du referendum (51%Brexit ;49% Europe) laisse espérer qu'un équilibre s'établira entre les nationalistes/populistes jaloux de leur souveraineté et les europhiles qui adhèrent aux valeurs de l'Europe ; ces derniers sauront se faire entendre. Et beaucoup de Britanniques disent qu'il faut maintenant tourner la page ; le Brexit appartient au passé, il est temps de se battre tous ensemble pour redresser la barre et mettre le cap sur l'avenir. Et l'énergie ne manque pas ! Et aussi le désir de retrouver une union nationale...

Il n'est pas souhaitable qu'un pays si proche de nous soit affaibli et rejeté ; on ne peut que désirer son réveil, le renouveau qu'il nous annonce, une détermination forte à sortir de la crise et à entrer dans un temps de reconstruction et d'innovation. On ne peut se satisfaire de critiques à son égard, de reproches, de British bashing !

Ne nous quittons pas fâchés avec notre voisin britannique ! Nous avons vécu de grands moments ensemble ! L'Eurostar et le tunnel sous la Manche sont toujours là !

Politiquement, pas un pays (et certainement pas la France) n'est à l'abri de courants nationalistes ou populistes qui entraînent des gouvernements vers des politiques dangereuses, jugées quasi suicidaires et dont il faut se relever.

C'est un tournant de l'histoire que nous vivons et dont nous devons tirer les leçons pour nous, pour l'Europe et pour le monde.

Soyons fair play avec ce grand pays qui a inventé l'humour et le rugby ; nous lui souhaitons bonne chance, good luck !

Régis Ritz (Bordeaux, avril 2021)

